

Vous apprendrez avec joie que le Souverain Pontife, par un indult, que vous trouverez à la suite de la présente, accorde une indulgence plénière à tous les fidèles de ce diocèse, pour le jour de la fête, ou de la solennité, et pour tous les jours de l'octave des titulaires de leurs églises paroissiales.

Vous ne serez pas moins heureux d'apprendre aussi que le S. Père, par un décret de la Sainte Congrégation des Indulgences, en date du 27 Mars, 1854, a daigné accorder une indulgence de cent jours, qui peut être gagnée une fois chaque jour, par les confesseurs qui réciteront la prière jointe à la présente, avant de recevoir les confessions sacramentelles. J'ai cru devoir faire imprimer cette prière sur une feuille à part, afin qu'on puisse la mettre dans son bréviaire, ou l'attacher au confessionnal.

Je crois utile de vous imformer aussi que je suis autorisé à accorder un autel privilégié à chaque Eglise ou Chapelle du Diocèse, et que j'accueillerai avec plaisir toute demande que l'on m'en fera.

Vous savez qu'on a publié, il y a deux ans, à Montréal, la Relation du R. P. Bressani, sur les Missions de la Nouvelle-France. Comme cet ouvrage est très-intéressant sous le rapport historique, et qu'il est surtout très-propre à édifier, j'ai beaucoup à cœur qu'il trouve place dans les bibliothèques paroissiales. J'ai en conséquence pris des mesures pour que vous puissiez en avoir tel nombre d'exemplaires que vous désirerez, en vous adressant à la librairie des MM. Crémazie.

M. De Courcy (C. de la Roche-Héron), déjà si avantageusement connu comme l'auteur des "Servantes de Dieu en Canada," doit publier, sous peu, à Paris, l'Histoire de l'Eglise aux Etats-Unis. La nouvelle publication doit aussi faire connaître les travaux de nos anciens Missionnaires, qui furent les premiers Apôtres de cette Eglise, devenue depuis si importante. Il est pareillement à souhaiter qu'elle trouve place dans chaque bibliothèque paroissiale, comme dans celle de tous les Ecclésiastiques du Diocèse. Je serai bien aise qu'elle soit accueillie partout avec faveur, afin de prouver à son auteur combien l'on apprécie, parmi nous, les services éminens qu'il a rendus à la religion en général, et à l'Eglise du Canada en particulier.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† C. F., EVEQUE DE TLOA,
Administrateur.